

**2024 023**

afférents au Conseil Municipal	Nombre de membres	qui ont pris part à la délibération
	en exercice	
15	14	13 (dont 4 pouvoirs)

Le quinze novembre deux mille vingt-quatre à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, en mairie, sous la présidence de Luc EVERAERE, Maire,

Présents : L. EVERAERE, P. LICOUR, K. NEFFE, C. BECK, L. BOUCKAERT, F. DEKEISTER, B. FOULON, A. IOOS, V. POLLET ;

Excusé(s) : D. DEWYNTER, qui a donné pouvoir à L. EVERAERE, A. DEBRUYNE, qui a donné pouvoir à P. LICOUR, P. NOVELLE, qui a donné pouvoir à A. IOOS, G. LANGLOIS, qui a donné pouvoir à C. BECK, JC. PONSIN.

Secrétaire de séance : K. NEFFE

Date de la Convocation : 08/11/2024

Date d’Affichage : 08/11/2024

Objet : Demande de subvention de la radio Uylenspiegel

La radio Uylenspiegel est une radio libre et associative qui a pour but de promouvoir la Flandre, sa langue et sa culture.

Implantée depuis 1978 à Cassel, elle fonctionne avec des animateurs bénévoles. La programmation est centrée sur les musiques traditionnelles et populaires à 80 %. Elle est ancrée fortement dans le territoire et propose des bulletins d’informations locales qui rappellent les événements et activités des communes et associations. Confrontée à une baisse du fonds de soutien à l’expression radiophonique, elle sollicite une subvention.

Après en avoir délibéré, le conseil approuve à l’unanimité l’octroi d’une subvention de 100€ à la radio Uylenspiegel.

Dit que les crédits nécessaires seront prévus au budget de l’exercice en cours.

Fait et délibéré en séance les jour, mois, an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,

Luc EVERAERE

Le Maire,

Luc EVERAERE

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Sous-Préfecture  
le : 21/11/2024  
et publication ou notification  
du : 21/11/2024

Vu le secrétaire de séance,  
Le 21/11/2024